

Ensemble
pour

Genouillé
viennne

#14



De gauche à droite, Marie-Claire Bolle, Marc Breton, Jacky Morin, Patrice Giraud, Christophe Luqiau, Christelle Delage, Jean-Guy Valette et Julien Clément.

C'est
parti!!!

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier journal de Genouillé, les agents de la commune épaulés de deux élus municipaux, Jacky Morin et Loïc Gaudin, ont procédé au nettoyage complet de l'intérieur et des abords de la maison, récemment communale située au cœur du bourg, près du ruisseau, en bas de la place. L'architecte, mandaté par le conseil municipal, va commencer ses relevés et présenter ses premiers plans autour des aménagements possibles. La rénovation et la réhabilitation seront ensuite engagées dans quelques mois.

En parallèle, des réflexions se poursuivent sur ce que pourrait être ce lieu de rencontres, d'échanges, de services que nous voulons toutes et tous. Des envies se dessinent pour proposer des services de proximité. Des pistes et activités se confirment comme l'idée d'un bar, d'un restaurant... D'ailleurs, des membres de l'équipe municipale ont rencontré récemment plusieurs personnes intéressées pour gérer et animer le lieu. Leurs propositions sont en cours d'étude. C'est dire l'intérêt que suscite déjà cet espace, remarquablement bien placé.

Dans quelques semaines, le projet de cet équipement et de ses activités sera arrêté et présenté aux différents financeurs pour confirmer les subventions attendues. Place sera donnée ensuite aux travaux, avec une ouverture prévisionnelle des lieux réhabilités, aménagés et équipés pour vous y accueillir, si tout va bien, à la fin de l'année 2023, voire au début 2024.

En clair, tout est réuni aujourd'hui pour faire de cet espace, un vrai lieu de vie.

Affaire à suivre !!!

Les conteneurs à verre changent de place

Pour permettre aux chauffeurs des véhicules poids lourds, en charge de vider les quatre conteneurs à verre dans de meilleures conditions, ils ont été déplacés à côté de l'atelier municipal, à proximité du stade de Genouillé. Légèrement en retrait de la voie, ils offrent ainsi un stationnement sécurisé et aisé à proximité, pour venir déposer vos bouteilles en verre.

Rappelons que cette collecte est gérée par le Simer. Trier le verre est l'un des gestes écologiques, les plus simples et les plus efficaces que l'on puisse faire. En effet, on peut recycler le verre entièrement et à l'infini. Le verre, c'est de l'eau, du sable, de la soude et de la chaux portés à haute température. Mais voilà l'eau et le sable s'épuisent. Le verre recyclé lui, est inépuisable. Il est recyclable à l'infini.

Attention, il est demandé de retirer les bouchons, capsules et les couvercles pour les bocaux. Et de ne pas mettre le verre culinaire comme la vaisselle et les plats transparents, car il s'agit de céramique. Ces éléments détériorent la qualité du recyclage. Ne pas déposer également les ampoules, lampes, miroirs, parebrises, carrelages... En 2021, le Simer a collecté sur l'ensemble de son territoire d'intervention, 2 850 tonnes de verre. Ce qui représente une moyenne de 49 kg par habitant. Un résultat en constante progression.



Et puis, lorsque l'on jette le verre dans le bac d'ordures ménagères, non seulement il n'est pas recyclé, mais en plus nous augmentons les tonnages et donc le coût du traitement des déchets. Malheureusement, trop souvent il est constaté des dépôts sauvages au pied de ces conteneurs. Des éléments qui n'ont rien à y faire comme de la vaisselle, des bidons... Précisons à nouveau que le fait d'abandonner, de jeter ou de déverser des déchets, en un lieu public constitue une contravention de 3^{ième} classe, passible à ce titre d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

La même infraction commise à l'aide d'un véhicule constitue une contravention de 5^{ième} classe, passible de la confiscation du véhicule et d'une amende de 1 500 €, montant pouvant être porté à 3 000 € en cas de récidive. (Article R.633-6 du Code Pénal)

En bref

Sècheresse : fissures et dégâts sur votre maison

Si vous avez constaté des fissures sur votre maison d'habitation, suite à la sécheresse de cette année, vous êtes invités à le signaler en mairie de Genouillé, avant le 25 novembre prochain. Cette déclaration doit décrire les dommages. Pensez à joindre des photos. Le maire demandera ensuite au préfet de saisir la commission interministérielle pour que Genouillé bénéficie du classement en état de catastrophe naturelle. Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, un arrêté sera signé par les ministres concernés et les victimes auront alors 10 jours, pour se rapprocher de leur assurance afin d'être indemnisé. Si vous avez besoin d'aide pour constituer votre dossier, n'hésitez à venir en mairie. L'équipe municipale se chargera de vous accompagner dans toutes vos démarches.

Commémoration du 11 novembre

Le maire, Jean-Guy Valette, et le Conseil Municipal de Genouillé ont le plaisir de vous inviter la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918, le vendredi 11 novembre 2022. Le rassemblement pour le départ du défilé aura lieu à 10h20 dans la cour de la mairie. Le cortège se rendra au monument aux morts à 10h30. Un dépôt de gerbe, un appel aux morts et une allocution viendront ponctuer ce moment de recueillement. Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, sera ensuite servi dans la salle des fêtes.



Le calendrier des matchs de football

L'ACG Foot Sud 86, association regroupant les clubs de football de Civray, Château-Garnier et Genouillé vous invite à encourager les joueurs lors des matchs qui se déroulent, sur le stade de Genouillé, à 15 heures.

- **Samedi 18 novembre :**
Equipe U15 GJ contre Poitiers ASAC,
- **Dimanche 26 novembre :**
Equipe 3 ACG contre Boivre 3
- **Dimanche 4 décembre :**
Equipe 3 ACG contre Savigné
- **Samedi 10 décembre :**
Equipe U15 GJ contre Poitiers 3 cités

À quelques jours de la cérémonie commémorant l'armistice du 11 novembre 1918, qui a mis fin à la première guerre mondiale, nous avons été à la rencontre de Michel Chassard, un ancien combattant d'une autre guerre, celle d'Algérie.

Michel, un ancien combattant marqué à jamais

Michel est bien connu, à Genouillé et dans le département de la Vienne, pour son engagement dans le mouvement associatif des anciens combattants. Ardent militant du devoir de mémoire, pendant de nombreuses années.

Michel est âgé de 85 ans et habite dans le bourg de Genouillé, à une dizaine de mètres de la maison familiale qui l'a vu naître.

C'est le 7 juillet 1957, qu'il est appelé à servir en Algérie, dans un régiment du génie. Pour la petite histoire, un autre combattant de Genouillé sera mobilisé à quelques kilomètres, Henri Neliat.

Michel est, durant la guerre d'Algérie, affecté sur plusieurs postes, de l'entretien des véhicules et du matériel, aux escortes de poids lourds. Une période éprouvante qui a duré 27 longs mois au total. Une période qui l'a marqué à jamais. *"On m'a pris une part de ma jeunesse"*, dit-il avec une petite voix vibrante, la larme à l'œil, en regardant avec tendresse et complicité son épouse Yvette. Lors d'une hospitalisation à Alger, suite à un accident, il se souvient de cette longue et interminable rangée de cercueils alignés dans une salle gardée de l'hôpital. Une image gravée au fer rouge qui donnera lieu à la stèle érigée au pied du monument aux morts de Genouillé, en mémoire de tous ces jeunes décédés. Bien d'autres épreuves douloureuses l'ont affecté pour toujours.

C'est Yvette qui l'a aidé à dépasser et à surmonter cette souffrance. *"Elle a vécu à distance les événements. Elle m'a beaucoup soutenu. On se fréquentait à ce moment-là"*, comme il dit. Ce sont bien ces deux lettres envoyées et reçues inlassablement chaque semaine, de l'un comme de l'autre, qui lui ont permis "de tenir".

À son retour en 1959, Michel s'installe à Poitiers pour y travailler comme responsable de magasin dans trois en-



treprises successives, Vélosorex, Cycles Peugeot et une société de matériels de motoculture.

Michel et Yvette se marient en 1960. Ont une fille, une petite-fille et une arrière-petite-fille. Par contre, au moment où Michel nous parle de sa petite famille, son visage s'illumine, le sourire revient, comme pour mieux nous faire partager sa fierté.

À chaque fois qu'il passe devant le monument aux morts de Genouillé, Michel a la gorge serrée. Les souvenirs de ces moments éprouvants se ravivent.

Mais Michel arrive à dépasser ses angoisses en pratiquant la pêche. Un loisir qui lui permet de se poser, d'apprécier les silences et de se laisser porter par le fil de l'eau. Il aime aussi son jardin et la lecture, avec à son chevet des ouvrages sur la seconde guerre mondiale, la guerre d'Algérie ou d'Indochine. Ben voyons !

Merci Michel de nous avoir fait partager ces moments compliqués. D'autant plus, que nous savons bien que tu préfères la discrétion.

Genouillé en images

Des talents dans nos communes

Le dimanche 16 octobre dernier, la deuxième édition de cette exposition d'artistes, organisée par les Amis de Genouillé, a remporté un véritable succès. Cette très belle initiative, "Des talents dans nos communes", est née en 2019 avec l'intention de lui donner un rythme annuel. Malheureusement la Covid est passée par là et a empêché cette fréquence.

21 artistes passionnés ont exposé leurs œuvres : création de poupées, peinture, cartonnage et encadrement, vitraux, sculptures en bois ou en fer à béton, broderies, forge et remoulage, travail du bois, création de bijoux, de boules de Noël, et même des maisons VIP pour oiseaux, sans oublier de magnifiques réalisations artistiques à partir d'éléments recyclés. Certains ont effectué des démonstrations comme pour mieux partager et transmettre leur savoir-faire. Marie-Jo Gracieux a décidé de passer le flambeau de la présidence. C'est, depuis quelques semaines, Thomas Lafillay qui est devenu le nouveau président de l'association "Les Amis de Genouillé". Nous lui souhaitons une pleine réussite ainsi qu'à la nouvelle équipe qui l'entoure.



Une soirée karaoké haute en couleurs

Autour d'une excellente paëlla, près de 90 personnes se sont retrouvées à la soirée karaoké organisée par le Comité des fêtes de Genouillé, le samedi 22 octobre dernier. Encore plus de monde que la première édition. Admirablement bien décorée, la salle des fêtes avait revêtu ses beaux habits colorés pour l'occasion. Animé par le DJ « La cerise sur le gâteau », qui propose de piocher des chansons parmi un répertoire de plus de 5 000 titres, ce moment festif a révélé de très belles voix. A mis aussi en lumière des sonorités particulières, mais nous ne citerons pas de noms !!!

Mais si cette soirée a été une véritable réussite, ce n'est pas un hasard. C'est bien grâce à la mobilisation et l'investissement d'une dizaine de bénévoles du Comité des fêtes que le succès de cet événement était là. Un grand bravo à toute l'équipe et des félicitations toutes particulières à la coordinatrice de la soirée, Mathilde Drouet.

En bref

Le Repas des Fauves par le Théâtre du feu follet

L'espace d'une soirée, la salle des fêtes de Genouillé se transformera en une véritable salle de spectacle pour accueillir une pièce de théâtre, intitulée "Le repas des fauves", d'après l'œuvre de Vahé Katcha, adaptée par Julien Sibre, **le samedi 26 novembre à 20h30.**

Organisée par Les Amis de Genouillé, le Théâtre du Feu Follet de Limalonges vous propose ce joli rendez-vous.

... Pendant la seconde guerre mondiale, dans la France occupée, des amis se retrouvent pour fêter un anniversaire. Le contexte est difficile mais, bon gré, mal gré, ils essaient de fêter dignement l'évènement : petits cadeaux issus parfois du marché noir, badinage, plaisir des retrouvailles et des plaisanteries entre bons amis.

La fête bat son plein mais un événement inattendu va bousculer cette belle mécanique. Confrontés à une situation critique, la véritable nature des personnages s'affiche, les masques tombent. Courage et lâcheté, égoïsme et générosité, amour et mépris... peut-on lire sur le programme. En clair, c'est une formidable occasion de vivre un moment agréable, plein de poésie et de générosité.

Entrée : 8 € (gratuite pour les moins de 16 ans).

Infos

La mairie de Genouillé vous ouvre ses portes.

Tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30, et les mardis et jeudis après-midi, de 14h00 à 17h15.

Tél : 05 49 87 10 71

Mail : contact@genouille86.fr
www.genouille86.fr

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

Ils nous ont quittés

- Le 8 septembre 2022, madame Marinette Besson, née Souchet Marinette, née le 10 octobre 1952.
- Le 21 septembre 2022, madame Blanche Lassus, née le 17 août 1923.
- Le 25 octobre 2022, monsieur André Blanc, né le 4 décembre 1947.

Nous adressons nos très sincères condoléances aux familles.